

Le peuple de Voltaire, Le peuple de Guillemin.

Les événements intervenus en France depuis novembre 2018, particulièrement autour de la crise dite des « gilets jaunes », ont remis le terme peuple dans le vocabulaire courant. Très vite ce mouvement peu prévisible, s'est identifié comme un mouvement issu du peuple, pour le représenter et en défendre les revendications. Il s'agit d'un mouvement qui revendique une indépendance jalouse par rapport à toutes les forces politiques, syndicales ou mouvements existants même occultes.

L'étymologie du terme peuple est attaché au terme latin « populus » qui désigne une communauté. Il peut s'agir d'un groupement d'individus vivant sur un même territoire, unie par des caractéristiques communes comme la culture, les mœurs, la langue et parfois par le respect de règles partagées. Ce peut être aussi des citoyens d'un Etat, d'une Nation. Le terme peuple peut aussi désigner l'ensemble des citoyens de condition modeste par opposition aux groupes privilégiés par la naissance (la noblesse), par la fortune ou encore par l'éducation et la culture. Quant à Karl Marx, il évoque le prolétariat, qui ne désigne pas le peuple mais une fraction de celui-ci, caractérisée par sa situation d'exploitation et de domination.

Malgré la complexité du concept de peuple, la comparaison de la perception par Voltaire et Guillemin fait apparaître de nombreuses convergences que les citations soumises aux réflexions des élèves et étudiants traduisent. Mais une observation plus fine des engagements de ces deux auteurs dans la vie politique de leur époque met en évidence des différences sensibles. C'est en particulier le cas de Voltaire très engagé dans la défense de Jean Calas, de Pierre-Paul Sirven, du Comte de Lally ou encore de son engagement moins connu mais tout aussi décisif aux côtés des serfs du haut Jura exploités par les moines de la puissante abbaye de Saint - Oyant située sur la commune de Saint Claude dans le Haut Jura. Henri Guillemin, évoque Jean Calas, Sirven, Lally mais n'évoque pas les événements de Saint Claude intervenus au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

Cette intervention a pour objet de placer les événements de Saint Claude dans leur contexte et de s'interroger sur la place des faits dans la caractérisation du peuple chez Voltaire et Guillemin. Le présent texte constitue une interrogation sur le silence d'Henri Guillemin. Il ne représente qu'une contribution partielle à l'éclairage de sa conception du peuple.

Il est aussi l'occasion de s'interroger sur la compréhension et l'interprétation des faits historiques connus.

Le peuple, la nation, l'état : quelques points de repères.

Le peuple désigne un ensemble d'humains, vivant en société, sur un territoire plus ou moins déterminé, présentant une homogénéité relative de civilisation, souvent liés par une langue commune et par un certain nombre de coutumes partagées.

La Nation fait référence à une population vivant sur un même territoire et unie par une même histoire, une même culture, voire une même origine ethnique. La langue constitue souvent un identifiant collectif fort.

Quant à l'Etat il s'agit d'une structure, d'une personne morale gouvernementale, qui gère la nation et organise la vie commune de ses membres.

De ces trois notions, le peuple est la plus vaste et la plus difficile à cerner. A l'opposé l'Etat constitue une entité juridique plus facilement caractérisable.

Quelques mots des protagonistes, Voltaire et Guillemin.

François-Marie Arouet, dit Voltaire.

Voltaire est un homme du XVIII^e siècle, un siècle très troublé. Il est né à Paris en 1694 où il meurt en 1778 et rentre au Panthéon en 1791. Il fait un séjour de 11 mois à la Bastille entre 1717 et 1718 pour avoir publié des vers qui déplaisent au Régent. Il fréquente la cour de Catherine II à Saint Petersburg et celle de Frédéric II à Berlin. En 1759, il s'installe à Ferney et ne reviendra à Paris qu'en 1778 où il décède à l'âge de 83 ans.

Ferney est situé à une petite dizaine de kilomètres de Genève et à environ 60 de Saint Claude, au nord-ouest de Ferney.

Voltaire fait partie des grands philosophes des Lumières. Il exercera une influence décisive sur la bourgeoisie libérale au cours de la période qui précède la révolution française. Catholique, anticlérical mais déiste, il dénoncera régulièrement le fanatisme religieux de son époque. Sur le plan politique, il est partisan d'une monarchie modérée, dans laquelle les philosophes tiendraient une place reconnue. Il utilise sa forte notoriété pour soutenir des victimes de l'intolérance religieuse. Ses interventions en faveur de Jean Calas, un huguenot de Toulouse, ou encore de Pierre-Paul Sirven, protestant, accusé de profanation d'une statue du Christ, du Chevalier de la Barre ou encore au profit de son ami le Comte de Lally, accusé de trahison des intérêts du Roi, sont restées célèbres. Ses interventions aux côtés de l'avocat Christin pour la défense de paysans du Haut Jura sont moins connues. Elles sont mentionnées dans deux ouvrages consultables au château de Voltaire à Ferney Voltaire. (1) – (2). La ville de Saint Claude entretient une statue de Voltaire et Christin à proximité d'un parc de loisirs situé dans le centre de la ville.

Henri Guillemin.

Henri Guillemin est né à Mâcon en 1903 où il fait ses études secondaires au lycée Lamartine. Il est agrégé de lettres en 1927. Il devient professeur à l'université du Caire de 1936 à 1938 puis à Bordeaux jusqu'à 1941. A la libération, il est nommé attaché culturel à l'ambassade de France à Berne où il exercera jusqu'en 1962, date à laquelle il prend sa retraite. Il résidera alors le plus souvent à Neufchâtel, où Il décède en 1992. Ses cendres sont enterrées à Bray, Saône et Loire, petite commune du nord Mâconnais

Henri Guillemin était un passionné. Patrick Berthier, qui a publié sur Henri Guillemin plusieurs ouvrages dont « le cas Guillemin » en 1979, dit de son ami qu'il est « un intellectuel réfractaire ».

Henri Guillemin se définit lui-même comme un homme de gauche, patriote mais pas nationaliste, gaulliste de 1940 à 1947. Pour lui, les gens de droite s'appellent toujours « les libéraux ». (Colloque Henri Guillemin et la Commune- 19 Novembre 2016, Paris).

C'est un historien, polémiste, catholique de gauche et anticlérical. La liste des adjectifs peut aisément être complétée pour qualifier l'éclectisme, la diversité de l'œuvre et les passions de l'homme Henri Guillemin.

Voltaire, Guillemin et le peuple.

Les citations ou les publications sur ce sujet, de l'un ou de l'autre sont très nombreuses. Une seule citation est reprise ici pour la bonne compréhension de cette communication.

Dans L'essai sur les mœurs et l'esprit des nations, Voltaire écrit :

« L'esprit d'une nation réside toujours dans le petit nombre qui fait travailler le grand nombre, est nourri par lui, et le gouverne ».

Henri Guillemin reprend cette phrase dans différents exposés à la télévision Suisse. On peut citer par exemple, l'intervention consacrée à la Révolution de 1789, à la prise de pouvoir de Napoléon, à la politique intérieure suivie par Adolphe Thiers en 1870, à l'insurrection de la commune de Paris.

Henri Guillemin modifie le texte, et remplace « L'esprit d'une nation » par « Un pays bien organisé ». La phrase devient : **« Un pays bien organisé est celui où le petit nombre fait travailler le grand nombre, est nourri par lui et le gouverne ».**

Les variations du vocabulaire sont importantes. Mais la teneur générale reste voisine et permet d'évoquer une hypothèse de travail : Malgré les divergences évidentes entre Voltaire et

Guillemin, les différences dans les concepts de peuple ou de nation de l'un ou de l'autre ne sont pas fondamentales.

Aujourd'hui, bien sur, cette citation est difficilement acceptable. Elle suscite à juste titre un flot de critiques pas toujours amènes.

On peut aussi citer une autre phrase de Voltaire reprise par Henri Guillemin. Celle-ci est extraite des lettres privées de Voltaire dans laquelle l'auteur déclare : « **Un peuple sans religion sera bientôt un peuple de brigands** ».

Henri Guillemin n'aime pas Voltaire. Il le dit clairement dès le début de sa conférence sur Voltaire dans laquelle il déclare : « Je me suis engagé contre la pensée de Voltaire ». Et il ajoute : « Voltaire est un perfectionniste. J'aime les gens perfectionnistes, brûlants ». Après une introduction assez rapide, Henri Guillemin présente le plan de son intervention. Il traitera successivement trois chapitres aux intitulés très évocateurs. Le premier chapitre est intitulée : « Voltaire est un salaud », le second « Voltaire n'est pas un salaud » et le « troisième » « Qui est Voltaire ». Un indice sur les appréciations et arguments de Voltaire : Le premier chapitre est le plus long, le troisième est plutôt réduit ! Dans le second chapitre il souligne à la décharge de Voltaire son engagement aux côtés de Calas, de Pierre-Paul Sirven et du Comte de Lally. Mais il n'évoque pas son soutien aux paysans du Haut Jura.

L'abbaye de Saint Claude- appelé monastère de Condat à son origine, puis abbaye de Saint Oyant de Joux : Un exemple de mise en place d'asservissement progressif des paysans de la Région, libérés au XVIII^e siècle avec le concours actif de Voltaire.

L'abbaye de Saint Claude est en place dès le V^e siècle. Elle fermera définitivement à la fin du XVIII^e siècle. Il n'en reste aujourd'hui que quelques vestiges. A partir de la fin du VII^e siècle, l'abbaye adopte la règle de Saint Benoit et aura des relations avec l'abbaye de Cluny. Grâce aux nombreux pèlerins qui visitent l'abbaye et à la protection que lui apporte le Saint Siège auquel elle est directement rattachée, les moines s'enrichissent. A partir de 1450, les conflits de voisinage s'ajoutent aux conflits internes à la communauté des moines, la discipline vacille. L'abbaye est sécularisée au début du XVIII^e siècle mais les religieux sont autorisés à conserver leurs droits et privilèges. En 1742, la ville de Saint Claude devient le siège d'un diocèse rattaché à l'archidiocèse de Besançon. Il s'agit de se protéger des influences genevoises !

Dans les privilèges de l'abbaye figure le droit de mainmorte qui, à cette époque, avait quasiment disparu dans toute la France dès le XVII^e siècle, à l'exception de la région de Saint Claude en Franche Comté.

La mainmorte, c'est l'incapacité dont sont frappés les serfs de transmettre leurs biens à leur décès. Durant leur vie, les serfs, avec l'autorisation du seigneur, contre redevances diverses, avaient le droit d'usage des biens. A leur mort, les biens revenaient au seigneur qui pouvait alors en disposer comme bon lui semblait. Pour le seigneur, ce droit lui assurait la protection de la rente garantie d'une part, et d'autre part le contrôle absolu de ses domaines et de leur devenir.

Vers 1750, les serfs de 7 communautés du haut Jura se révoltent contre les charges imposées par l'abbaye de Saint Claude. Christin, avocat au parlement de Besançon prend la défense de la cause des serfs. Voltaire lui apporte une aide importante tant par les déclarations qu'il fait que par les écrits qu'il rédige. Une première requête est présentée au Roi en 1768. Elle reste sans effet. En 1772, les 7 communautés du Haut Jura, fortes de l'appui de l'avocat Christin et bénéficiant de la caution et du soutien de Voltaire engagent un procès contre le chapitre de la cathédrale de Saint Claude. Le 18 août 1775, après de nombreuses polémiques, le parlement de Besançon déboute les communautés mainmortables de leurs prétentions. Au vu des interventions de Voltaire, Louis XVI prend une ordonnance en 1778 pour supprimer le servage. Mais les résistances et les difficultés de mise en œuvre de l'ordonnance font perdurer le servage. Il faut attendre des décrets de l'assemblée constituante pris en 1790 pour que le régime féodal et que les derniers textes régissant les droits de mainmorte soient abolis. Le servage est mort.

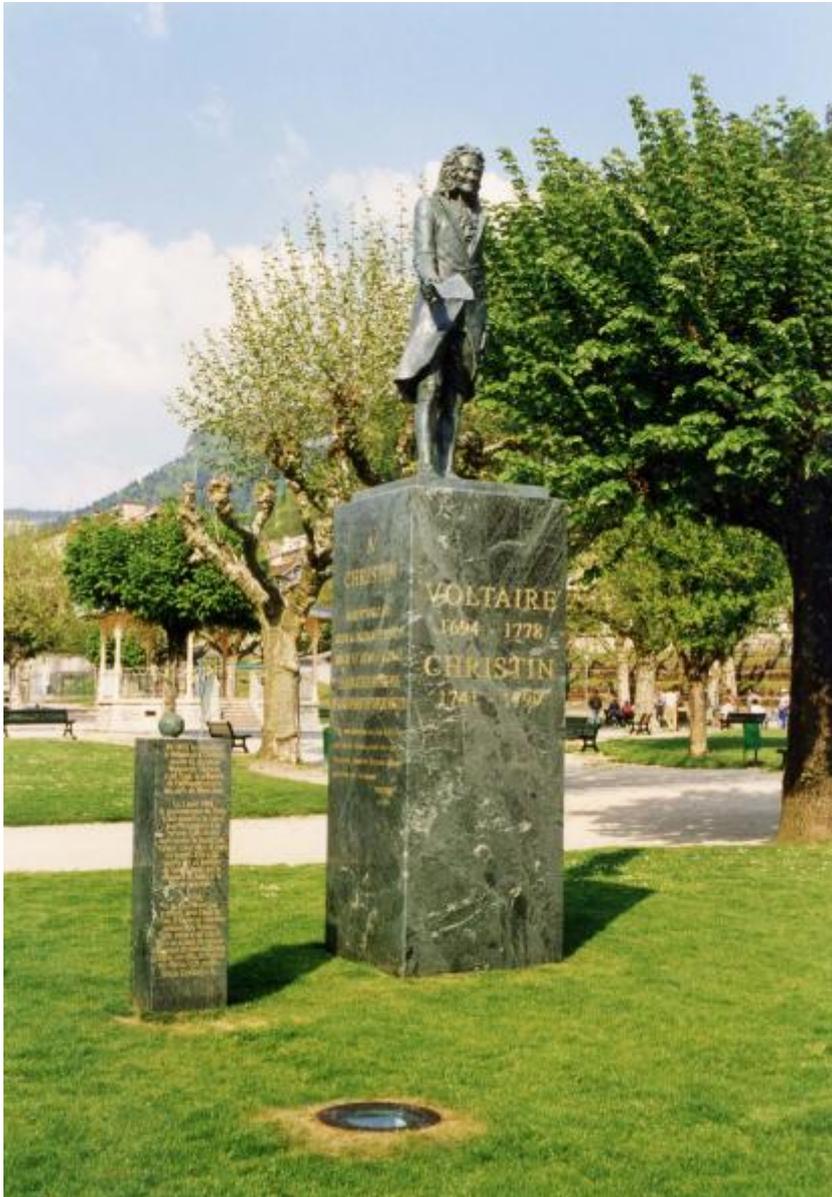
La libération définitive des serfs fut un long combat. Les résistances furent nombreuses et les défenseurs de l'ordre acquis très actifs. L'archevêché de Besançon et l'évêché de Saint Claude furent particulièrement offensifs. Il s'écoule presque 40 ans entre les premières manifestations de serfs et la suppression définitive du servage,

Christin et Voltaire ont réussi à faire accéder à la liberté les derniers serfs de France.

Les habitants de Saint Claude firent ériger en 1897 une statue en l'honneur de Voltaire. Elle sera détruite en 1942 sur ordre du gouvernement de Vichy (photo ci-dessous).



Une nouvelle statue dédiée à Voltaire et Christin est inaugurée en 1987 par la ministre Catherine Trautmann.



Sur le piédestal on peut lire :

Face 1 : Voltaire 1694 - 1778 Christin 1741 - 1799

Face 2 : A VOLTAIRE - Les citoyens de Saint-Claude ont voulu consacrer ce monument comme un vivant témoignage de la reconnaissance des petits-fils des serfs du Mont-Jura - "**Le peu que nous gagnons par notre sobriété et le travail de tous les jours n'est point à nous - C'est justice que nous demandons.**" CHRISTIN (Les doléances).

Face 4 : A CHRISTIN - Maire de Saint-Claude - Avocat au Parlement de Besançon - Membre de l'Assemblée Nationale - Collaborateur de Voltaire pour l'affranchissement des serfs du Mont-Jura - "On vous donnera une plus belle fête en Franche-Comté, quand vous aurez brisé à jamais les fers des citoyens enchaînés par les moines." VOLTAIRE (Lettres):

Pourquoi le mutisme d'Henri Guillemin sur les événements intervenus dans le haut Jura, qui se terminent pas la suppression du servage ?

Henri Guillemin connaissait la région. Il a résidé 20 ans à Neufchâtel, situé à 130 kilomètres au nord-est de Saint Claude. Pour expliquer son mutisme, différentes conjectures sont envisageables. Parmi celles ci, il est possible de retenir :

- La première, la plus évidente, Henri Guillemin n'a pas eu connaissance des événements. Il a vécu presque deux siècles après la révolte des serfs installés sur les 7 communautés entourant l'abbaye de Saint Oyand. Hypothèse facile mais difficile à étayer.

- Henri Guillemin n'aime pas Voltaire, « il n'aime pas ses idées » (Conférence sur Voltaire). Il est victime « d'un oubli volontaire inconscient ». ! Peu probable.

- Henri Guillemin n'accède qu'à une partie de l'information. Il n'accorde alors qu'une importance mineure à ces faits. Après tout, ils n'ont qu'une gravité ressentie dans un périmètre restreint. Par contre leur conséquence sur la suppression définitive du servage, leur confère une importance historique réelle. Alors connaissance partielle de la séquence 1750 / 1790 ? La place restreinte consacrée à ces événements dans les documents disponibles au Château de Voltaire, consolide cette hypothèse.

Florian Papilloud (2) interrogé à ce sujet confirme qu'il n'a pas eu l'occasion de découvrir ces événements dans des textes d'Henri Guillemin. Il ajoute toutefois, qu'il n'a pas une connaissance exhaustive des écrits d'Henri Guillemin répertoriés en Suisse.

- Si on se réfère à l'esprit du texte « Silence aux Pauvres » d'Henri Guillemin, les serfs de l'abbaye de Saint Oyand font indéniablement partie du peuple tel qu'il le caractérise. (Silence aux pauvres : voir Entretien programmé sur ce sujet à l'automne 2019- A suivre).

- D'autres hypothèses à formuler par les membres de la communauté qui travaillent sur la connaissance de la vie et de l'œuvre d'Henri Guillemin ?

- Une combinaison d'hypothèses ?

Le silence d'Henri Guillemin suscite plus de questions que de réponses !

Vers une conclusion :

Le peuple, l'histoire du peuple, l'histoire de qui ?

Vous dites le peuple ?

Le peuple est un terme parfois courant, mais dont le sens recouvre des réalités très diverses, variant d'une époque à l'autre. Les caractéristiques du peuple du Haut Jura soumis aux pouvoirs de l'abbaye de Saint Oyant au XVIII^e siècle, sont-elles identiques à celles utilisées pour caractériser le Peuple au moment de la commune de Paris en 1871 ou encore ressemblent-elles à celles utilisées par « les gilets jaunes » depuis novembre 2018 ?

Le terme peuple est polysémique. Son interprétation dépend de conditions historiques, sociales, économiques spécifiques voire environnementales. Elle est le produit des sciences sociales, économiques et de l'Histoire. La définition du peuple est donc essentiellement le fruit des sciences « molles ». **Acceptons en la partialité.**

L'usage du terme peuple est par contre souvent lié à des mouvements qui se reconnaissent dans l'appartenance à des groupes dominés, voire écrasés par d'autres. Les mouvements récents « des gilets jaunes », se sont approprié la revendication de la représentation du peuple face aux pouvoirs dominants, à leurs yeux plus favorisés qu'eux.

Louis Blanc, dans la conclusion de son histoire de dix ans, (1830/1840), cité par notre collègue Guy Fossat, résume bien cette situation :

« La *bourgeoisie* est l'ensemble des citoyens qui, possédant des instruments de travail ou un capital, peuvent, sans s'asservir, développer leurs facultés, et ne dépendent d'autrui que dans une certaine mesure. Le *peuple* est l'ensemble des citoyens qui, ne possédant pas les instruments de travail, ne trouvent pas en eux-mêmes leurs moyens de développement, et dépendent d'autrui en ce qui touche aux premières nécessités de la vie.

« Ils sont du peuple, par conséquent, quels que soient leur savoir, leur éducation, leurs relations sociales, tous ceux qui ne sont pas assurés de leur nourriture, de leur vêtement et de leur gîte ».

L'histoire du peuple, l'histoire de qui ?

La recherche historique repose d'abord sur la qualité des sources. Si la chance de voyager avec des documentations bien faites – en l'occurrence le guide basique de Michelin à l'occasion d'un voyage à Saint Claude - (3) - ne m'avait pas été donnée, je n'aurais pas fait le rapprochement des événements de Saint Claude qui se terminent par la suppression du servage vus par Voltaire et le mutisme non expliqué de Guillemin. Le classement des documents originaux et leur diffusion aux

plus grands nombres d'intéressés, sont essentiels à l'avancée de la connaissance et à l'interprétation des événements.

S'il vous vient à l'idée de travailler sur un sujet qui concerne un territoire plutôt limité, par exemple « La vie sociale des métayers en Sologne Bourbonnaise », consultez la publication de « Mémoires en Mâconnais » (4) où vous trouverez un excellent texte écrit par un Mâconnais, originaire d'une commune de la zone concernée. Il y évoque sa jeunesse passée dans une famille de métayers. Publié grâce aux animateurs de l'association, vous découvrirez un texte plus expressif que les analyses si brillantes soient elles, de nombre de grands historiens. Les textes issus du peuple tel que défini par Louis Blanc sont rares. **Mais ne sont-ils pas plus fidèles que les textes écrits par des spécialistes pris par le vertige de synthèses générales ?**

Sources bibliographiques spécifiques.

- (1) Voltaire en son Château de Voltaire. Editions du patrimoine. Ferney Voltaire.
- (2) Voltaire, la justice et l'opinion publique. Cour de Cassation Mai 1999. A demander au Château de Voltaire.
- (3) Le guide Vert. Jura. Parution 2005. Page 312.
- (4) Florian Papilloud titulaire d'un Master en histoire moderne et contemporaine à l'Université de Neuchâtel en 2017. Son mémoire a pour titre : « *Le croire sur parole ? La popularité d'Henri Guillemin en Suisse romande et « L'affaire Jésus ».*

Florian Papilloud est intervenu à Mâcon le 30 septembre 2017 dans le cadre d'une Journée d'études sur Henri Guillemin. Il a présenté les conclusions des travaux de recherches qu'il a conduits pour son master.

- (5) Mémoires en Mâconnais. Nicole Richard. Académie de Macon.

Sources essentielles Henri Guillemin :

<https://henriguillemin.fr/>

<http://www.utovie.com/>

Pierre TERRIER.